

Commune de BOURNEAU (85)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Prescrit le 11 décembre 2014

Arrêté le 26 juin 2018

Approuvé le :

Vu pour être annexé à la délibération du

Plan Local d'Urbanisme - Document graphique

atelierurbanova

urbanisme et architecture

Eric ENON

payagiste concepteur

Eau-Még

conseil en urbanisme

Légende

Eléments remarquables

- Arbre remarquable
- Element de paysage remarquable
- Immeuble remarquable
- Espace public ou commun remarquable
- Boisement remarquable
- Zone humide
- Haie remarquable
- Alignement d'arbres remarquables

Autres

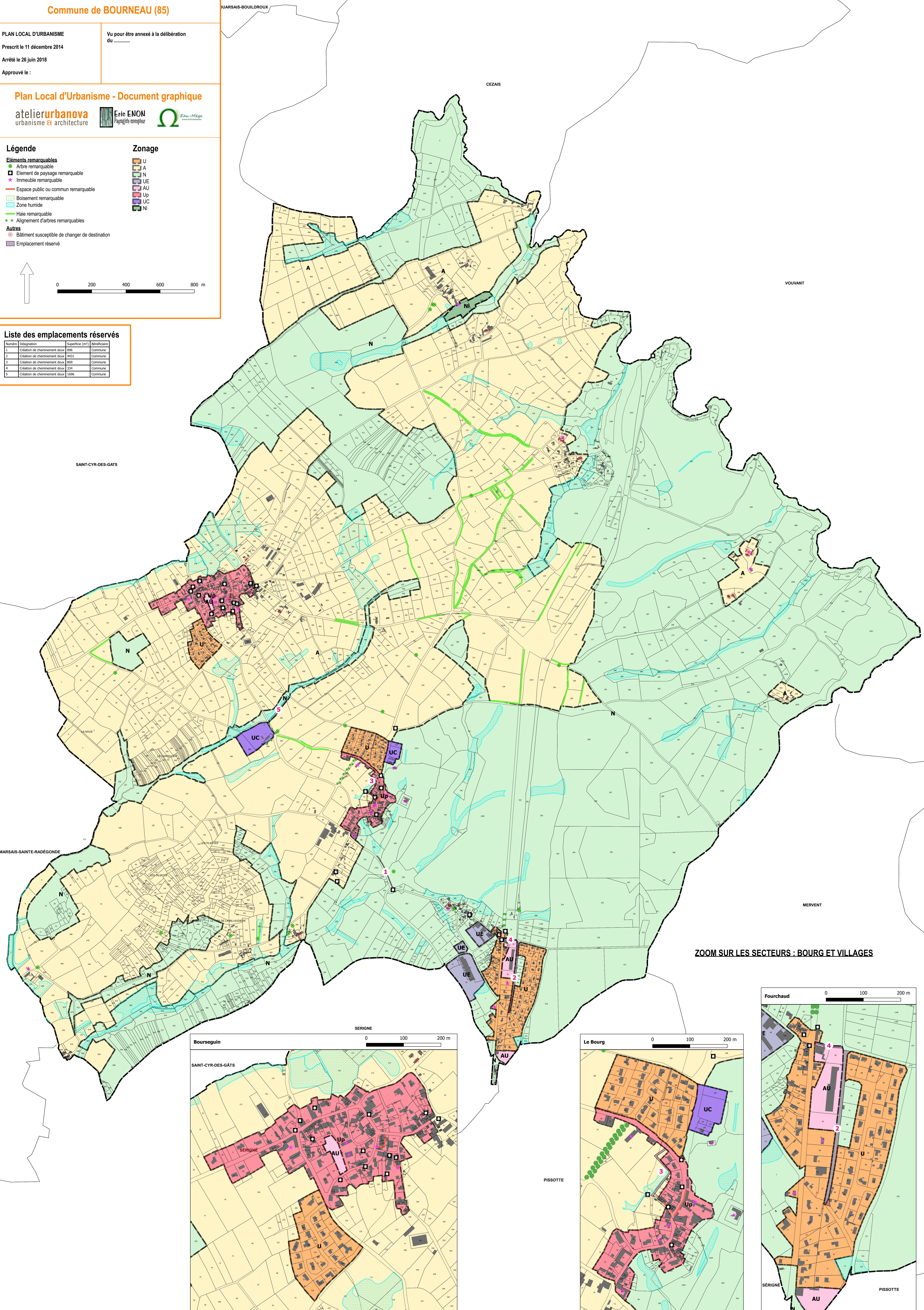
- Bâtiment susceptible de changer de destination
- Emplacement réservé

Zonage

- U
- A
- N
- UE
- AU
- Up
- UC
- NI

0 200 400 600 800 m

Liste des emplacements réservés			
Numéro	Désignation	Superficie (m²)	Bénéficiaire
1	Création de cheminement doux 996		Commune
2	Création de cheminement doux 4931		Commune
3	Création de cheminement doux 809		Commune
4	Création de cheminement doux 334		Commune
5	Création de cheminement doux 1696		Commune



ZOOM SUR LES SECTEURS : BOURG ET VILLAGES

